

**COMPTE DE RESULTAT**

DocuSigned by:  
*Sandra Marques*  
8DCE11BD74094A9... Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 353 315		3 353 315	2 807 112
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>3 353 315</b>		<b>3 353 315</b>	<b>2 807 112</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				8 886
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			37 019	93 598
Autres produits			977	248
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 391 311</b>	<b>2 909 843</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 956 219	1 683 796
Impôts, taxes et versements assimilés			17 327	17 671
Salaires et traitements			832 188	696 326
Charges sociales			344 410	293 746
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 369	8 026
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			29 302	35 151
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 191 814</b>	<b>2 734 716</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>199 497</b>	<b>175 127</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 072 734	447 479
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 072 734</b>	<b>447 479</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			33 450	20 634
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>33 450</b>	<b>20 634</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 039 284</b>	<b>426 846</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>1 238 781</b>	<b>601 973</b>

**COMPTE DE RESULTAT (SUITE)**

*Présenté en Euros*

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L</b>		
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		-300
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 464 045</b>	<b>3 357 323</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 225 264</b>	<b>2 755 050</b>
<b>R E S U L T A T N E T</b>	<b>1 238 781</b>	<b>602 273</b>
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		

# Dossier des comptes annuels

**Pour l'exercice**  
**du 01/01/2023 au 31/12/2023**

-0-0-0-

**S.A.S. HOLDING DU TARIQUET**

Lieu-dit Saint Amand  
32800 EAUZE

-0-0-0-

**SIRET : 42174347700018**  
**APE : 6420Z**

**BILAN ACTIF**

*Présenté en Euros*

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	6 485	6 485		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 200	2 200		
Autres immobilisations corporelles	98 886	52 029	46 857	37 643
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 884 285		3 884 285	3 884 285
Créances rattachées à des participations	19 806 374		19 806 374	19 502 040
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 798 230</b>	<b>60 714</b>	<b>23 737 516</b>	<b>23 423 968</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	6 697		6 697	8 356
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	1 746 628		1 746 628	758 224
Fournisseurs débiteurs	323		323	
Personnel	3 000		3 000	
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfiques	28 748		28 748	20 138
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	75 778		75 778	13 323
Autres	6 970		6 970	14 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	166 323		166 323	774 925
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	108 898		108 898	189 483
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 143 365</b>		<b>2 143 365</b>	<b>1 778 714</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 941 595</b>	<b>60 714</b>	<b>25 880 881</b>	<b>25 202 683</b>

**BILAN PASSIF**

*Présenté en Euros*

	<b>31/12/2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>31/12/2022</b> <b>(12 mois)</b>
Capital social ou individuel	1 783 654	1 783 654
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	178 365	178 365
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 348 820	20 348 820
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 238 781</b>	<b>602 273</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>23 549 621</b>	<b>22 913 113</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	198 660	198 660
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>198 660</b>	<b>198 660</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	563 887	643 373
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	250 428	152
Associés	248 386	790 324
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501 682	261 887
Personnel	84 349	74 822
Organismes sociaux	118 276	106 508
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	261 109	137 369
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	11 834	9 696
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	92 650	66 780
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 132 600</b>	<b>2 090 910</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 880 881</b>	<b>25 202 683</b>

**HOLDING DU TARIQUET**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1.783.653,50 euros  
Siège social : Château du Tariquet  
Lieudit « Saint Amand » - 32800 EAUZE  
*421 743 477 RCS AUCH*

-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 JUIN 2024**

L'an Deux Mille Vingt-quatre,  
Et le treize juin,  
À onze heures,

Les associés de la Société HOLDING DU TARIQUET se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège de la société, sur convocation régulière faite par Madame Le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La société B JL CONSULTANTS, Commissaire aux comptes, représentée par Monsieur TOUBOUL est également présente.

Madame Marie-Thérèse GRASA-DUBUC préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Armin GRASA est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 11.700 actions sur les 11.700 actions composant le capital social.

Madame le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Madame le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion de la Présidente ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée.

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

#### **AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE**

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente ;
- Lecture du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;

#### **AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE**

- Renouvellement des mandats des membres du Comité Stratégique ;
- Délégation de pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales.

Madame le Président donne lecture de son rapport et les rapports du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, Madame le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 238 781 euros.

En conséquence, elle donne à la Présidente et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité***

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, d'un montant de **1 238 781 euros**, conformément aux dispositions statutaires, de la manière suivante :

- A hauteur de **300.000 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 528 actions de catégorie « 4 », soit une somme de 568,18 euros par **action de catégorie « 4 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :
  - o Au profit de la société AG-VITI,  
A concurrence de .....150.000 euros
  - o Au profit de la société RG-VITI,  
A concurrence de .....150.000 euros

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes votés au titre des actions de catégorie 4 feront l'objet d'un versement dans un délai maximum de trois mois à compter des présentes.

- A hauteur de **93 582 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 4.034 actions de catégorie « 2 », soit une somme d'environ 23,198 euros par **action de catégorie « 2 »**, correspondant aux sommes n'ayant pu être versées aux actions 2 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, soit un montant total versé réparti comme suit :
  - o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC, usufruitière de 1.522 desdites actions, et propriétaire de 2.220 desdites actions,  
A concurrence de .....86 808 euros
  - o Au profit de la société CRÉDIT MUTUEL EQUITY, propriétaire de 292 desdites actions  
A concurrence de .....6 773 euros
- A hauteur de **323 406 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 4.034 actions de catégorie « 2 », soit une somme de 80,17 euros environ par **action de catégorie « 2 »**, soit un montant total versé dans les proportions suivantes :
  - o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC, usufruitière de 1.522 desdites actions, et propriétaire de 2.220 desdites actions,  
A concurrence de ..... 299 996 Euros
  - o Au profit de la société CREDIT MUTUEL EQUITY, propriétaire de 292 desdites actions  
A concurrence de ..... 23 410 euros
- A hauteur de **521 794 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 2 574 actions de catégorie « 3 », soit une somme d'environ 202,71 euros par **action de catégorie « 3 »**, correspondant aux sommes n'ayant pu être versées aux actions 3 au titre des exercices clos les 31 décembre 2021 et 31 décembre 2022, soit un montant versé de :
  - o Au profit de la société CREDIT MUTUEL EQUITY, propriétaire de 2 574 desdites actions  
A concurrence de ..... 521 794 euros

En conséquence, resteront en qualité d' « engagements hors bilan », donc de sommes reportables dans la limite de deux ans conformément aux dispositions statutaires :

Pour les actions de catégorie 3 :

- 138.232 euros au profit de la société CRÉDIT MUTUEL EQUITY au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 330 013 euros au profit de la société CREDIT MUTUEL EQUITY au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Soit un total reporté pour les catégories 3 de 468.245 euros.

Sauf option pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique prévu à l'article 200 A, 1 du Code général des impôts.

Ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France et ayant opté pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes perçus sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 200 A, 1, B 1° du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes votés au titre des actions de catégorie 2 appartenant à Marie-Thérèse Grasa-Dubuc feront l'objet d'un versement dans un délai maximum de trois mois à compter des présentes.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par 8.834 voix contre 2.866.***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

De façon à préserver la pérennité du Domaine, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes votés au titre des actions de catégorie 2 appartenant à CME et de catégorie 3 feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé pendant deux années. Une convention sera mise en place en ce sens avant la fin du mois de juin, prévoyant donc un blocage jusqu'en juin 2026.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **CINQUIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : 602 273 euros,  
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 : 550.958 euros,  
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 : 953.419 euros.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **SIXIEME RESOLUTION**

En application des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice clos ne prennent pas en charge de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité  
N'ont pris part au vote de cette résolution que les associés intéressés aux conventions.***

## **AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE**

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame la Présidente, décide de renouveler, les mandats des membres du Comité Stratégique de :

- La société CREDIT MUTUEL EQUITY SCR, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 500 002 400 EUROS, dont le siège social est situé 28 avenue de l'Opéra 75002 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 317 586 220, pris en son établissement de Bordeaux sis 23 Parvis des Chartrons 33000 BORDEAUX, représenté par Madame Frédérique BOUSSEAU;
- Monsieur Thierry PASTRE, né le 28 juillet 1952 à PARIS (75) domicilié 53 avenue Camus 44000 NANTES.

A la demande de ces derniers, ces mandats auront une durée plus courte et expireront à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. (soit au plus tard le 30 juin 2025)

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs à tout avocat exerçant au sein du cabinet d'avocats Deloitte société d'avocats, dont les bureaux se situent 19 boulevard Alfred Daney, 33041 BORDEAUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

2023

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à midi.

Après lecture, le Président et le Secrétaire de séance ont signé le présent procès-verbal.

Marie-Thérèse DUBUC GRASA

**Marie-Thérèse GRASA-DUBUC**  
*Président de séance*

Armin GRASA

**Monsieur Armin GRASA**  
*Secrétaire de séance*

## **HOLDING DU TARIQUET**

Société par Actions Simplifiée  
Au Capital de 1 783 654 Euros

Siège social :  
SAINT-AMAND 32800 EAUZE

421 743 477 R.C.S. AUCH

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

# **SOMMAIRE**

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**
  
- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2023**

**B.J.L CONSULTANTS**  
**EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES**

*Société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes  
de la Compagnie Régionale de Toulouse*

---

---

**SAS HOLDING DU TARIQUET**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

**Au capital de 1 783 654 €**

**Siège social : Saint-Amand 32800 EAUZE**

**R.C.S. AUCH 421 743 477**

**Code APE : 6420Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**  
*(Exercice de 12 mois)*

Aux associés de la société HOLDING DU TARIQUET,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING DU TARIQUET, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons apprécié les principes comptables appliqués et les méthodes suivies par votre société, vérifié leur caractère approprié et leur conformité au droit français.

Nous avons, en particulier, analysé les titres de participation détenus par la société, ainsi que l'ensemble des opérations intra-groupe et leur traitement comptable.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.



## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse,  
Le 28/05/2024

*Pour la société B.J.L CONSULTANTS  
Expertise comptable et Commissariat aux comptes*

**Benjamin TOUBOUL**  
*Commissaire aux comptes*



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT,  
ANNEXES**

**BILAN ACTIF**

*Présenté en Euros*

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	6 485	6 485		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 200	2 200		
Autres immobilisations corporelles	98 886	52 029	46 857	37 643
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 884 285		3 884 285	3 884 285
Créances rattachées à des participations	19 806 374		19 806 374	19 502 040
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 798 230</b>	<b>60 714</b>	<b>23 737 516</b>	<b>23 423 968</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	6 697		6 697	8 356
<b>CREANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	1 746 628		1 746 628	758 224
Fournisseurs débiteurs	323		323	
Personnel	3 000		3 000	
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	28 748		28 748	20 138
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	75 778		75 778	13 323
Autres	6 970		6 970	14 265
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	166 323		166 323	774 925
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	108 898		108 898	189 483
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 143 365</b>		<b>2 143 365</b>	<b>1 778 714</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 941 595</b>	<b>60 714</b>	<b>25 880 881</b>	<b>25 202 683</b>



**BILAN PASSIF**

*Présenté en Euros*

	<b>31/12/2023</b> <b>(12 mois)</b>	<b>31/12/2022</b> <b>(12 mois)</b>
Capital social ou individuel	1 783 654	1 783 654
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	178 365	178 365
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 348 820	20 348 820
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 238 781</b>	<b>602 273</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>23 549 621</b>	<b>22 913 113</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	198 660	198 660
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>198 660</b>	<b>198 660</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	563 887	643 373
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	250 428	152
Associés	248 386	790 324
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501 682	261 887
Personnel	84 349	74 822
Organismes sociaux	118 276	106 508
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	261 109	137 369
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	11 834	9 696
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	92 650	66 780
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>2 132 600</b>	<b>2 090 910</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 880 881</b>	<b>25 202 683</b>



**COMPTE DE RESULTAT**

*Présenté en Euros*

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 353 315		3 353 315	2 807 112
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>3 353 315</b>		<b>3 353 315</b>	<b>2 807 112</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				8 886
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			37 019	93 598
Autres produits			977	248
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 391 311</b>	<b>2 909 843</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 956 219	1 683 796
Impôts, taxes et versements assimilés			17 327	17 671
Salaires et traitements			832 188	696 326
Charges sociales			344 410	293 746
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 369	8 026
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			29 302	35 151
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 191 814</b>	<b>2 734 716</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>			<b>199 497</b>	<b>175 127</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 072 734	447 479
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>1 072 734</b>	<b>447 479</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			33 450	20 634
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>			<b>33 450</b>	<b>20 634</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>1 039 284</b>	<b>426 846</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>1 238 781</b>	<b>601 973</b>



**COMPTE DE RESULTAT (SUITE)**

*Présenté en Euros*

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L</b>		
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		-300
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 464 045</b>	<b>3 357 323</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 225 264</b>	<b>2 755 050</b>
<b>R E S U L T A T N E T</b>	<b>1 238 781</b>	<b>602 273</b>
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier		



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### **I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

#### **II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêt des dits comptes

##### **2. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

###### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :



	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.



➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

**Méthode de calcul retenue :**

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées » (P.B.O).

**P.B.O** (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3,20 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**



**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 798 230 €

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	6 485			6 485
Immobilisations corporelles	79 503	21 582		101 086
Immobilisations financières	23 386 326	304 334		23 690 659
<b>TOTAL</b>	<b>23 472 314</b>	<b>325 916</b>		<b>23 798 230</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 60 714 €

<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	6 485			6 485
Immobilisations corporelles	41 860	12 369		54 229
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>48 345</b>	<b>12 369</b>		<b>60 714</b>

**Etat des créances = 21 776 719 €**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an</b>	<b>A plus d'un an</b>
Actif immobilisé	19 806 374		19 806 374
Actif circulant & charges d'avance	1 970 345	1 970 345	
<b>TOTAL</b>	<b>21 776 719</b>	<b>1 970 345</b>	<b>19 806 374</b>

**Produits à recevoir par postes du bilan = 1 363 597 €**

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 356 628
Autres créances	6 970
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>1 363 597</b>

**Charges constatées d'avance = 108 898 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Capital social = 1 783 654 €*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11700	152.45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>11 700</b>	<b>152.45</b>	<b>1 783 654</b>

*Provisions = 198 660 €*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	198 660			198 660
<b>TOTAL</b>	<b>198 660</b>			<b>198 660</b>

*Etat des dettes = 2 132 600 €*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	563 887	159 770	404 117	
Dettes financières diverses (1)	498 814	23 946	287 368	187 500
Fournisseurs	501 682	501 682		
Dettes fiscales & sociales	475 568	475 568		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	92 650	92 650		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 132 600</b>	<b>1 253 615</b>	<b>691 485</b>	<b>187 500</b>

1) Dont 250 000 € d'emprunt participatif

*Charges à payer par postes du bilan = 421 080 €*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	428
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	221 745
Dettes fiscales & sociales	106 258
Autres dettes	92 650
<b>TOTAL</b>	<b>421 080</b>



**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

*Ventilation du chiffre d'affaires = 3 353 315 €*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 353 315	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 353 315</b>	<b>100.00 %</b>

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe.

La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe  
 (après imputation des déficits antérieurs) : - 1 214 044 €  
 Impôt sur les sociétés du groupe : 0 €

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



## AUTRES INFORMATIONS

### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	<b>Montant</b>
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 720
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>8 720</b>

### *Engagements Financiers donnés :*

<b>Nature des engagements donnés</b>	<b>Montant</b>
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	34 390
Médaille du travail	
Autres engagements	753 608
<b>TOTAL</b>	<b>787 998</b>

Les autres engagements à hauteur de 753 608 € représentent les engagements de versement de dividendes au titre de l'exercice 2022 et 2023.

Ces engagements se reportent sur les deux exercices suivants (2024-2025), conformément aux dispositions statutaires (article 21 des statuts), sous réserve d'un bénéfice distribuable suffisant qui permette de les apurer (en cumul avec les sommes dues au titre des dividendes statutaires pour chacun des exercices concernés).

A défaut, au bout de ces deux années (soit en juin 2025), ces sommes seront définitivement perdues.

### *Effectif moyen*

L'effectif moyen a été de 13 salariés en 2023 (8 cadres et 5 non cadres).

### *Identité société-mère consolidant les comptes de la société*

S.A.S HOLDING DU TARIQUET  
Saint Amand  
32800 EAUZE  
Siren : 421 743 477



**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 1 363 597 €*

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients interco factures a etablr( 41810090 )	1 356 628
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 628</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits a recevoir( 46870000 )	6 970
<b>TOTAL</b>	<b>6 970</b>

*Charges constatées d'avance = 108 898 €*

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan( 48600000 )	108 898
<b>TOTAL</b>	<b>108 898</b>

*Charges à payer = 421 080 €*

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus / emprunts( 16880000 )	428
<b>TOTAL</b>	<b>428</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv( 40810000 )	156 070
Fournisseurs interco factures non parven( 40810001 )	65 675
<b>TOTAL</b>	<b>221 745</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.cap congés payés( 42800000 )	74 463
Charges sociales sur congés à payer( 43820000 )	31 029
Etat - charges à payer( 44860000 )	765
<b>TOTAL</b>	<b>106 258</b>



<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Clients interco avoirs a etablr( 41980091 )	92 650
<b>TOTAL</b>	<b>92 650</b>



**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

*Tableau*

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
SCV CHATEAU DU TARIQUET	1 678 158	7 732 156	98	1 776 031	1 776 031	19 774 245		25 726 602	-2 459 686	
SAS CHAI DE LA FORGE	548 600	2 261 896	100	2 108 254	2 108 254	32 129		3 647 406	-18 557	
<b>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a ) Françaises										
b ) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

DocuSigned by:

*Sandra Marques*

8DCE11BD74094A9...

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

#### **I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

#### **II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes

##### **2. CHANGEMENT DE METHODE**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### **3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**

###### **➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles**

###### **✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

###### **✓ Amortissements**

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

➤ **Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ **Créances, Dettes et Liquidités**

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

**Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

**Méthode de calcul retenue :**

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1<sup>er</sup> avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées » (P.B.O).

**P.B.O (Projected Benefit Obligation) :** Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2023 est de 3,20 %.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

**NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 798 230 €

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	6 485			6 485
Immobilisations corporelles	79 503	21 582		101 086
Immobilisations financières	23 386 326	304 334		23 690 659
<b>TOTAL</b>	<b>23 472 314</b>	<b>325 916</b>		<b>23 798 230</b>

Amortissements et dépréciations d'actif = 60 714 €

<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	6 485			6 485
Immobilisations corporelles	41 860	12 369		54 229
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>48 345</b>	<b>12 369</b>		<b>60 714</b>

*Etat des créances = 21 776 719 €*

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an</b>	<b>A plus d'un an</b>
Actif immobilisé	19 806 374		19 806 374
Actif circulant & charges d'avance	1 970 345	1 970 345	
<b>TOTAL</b>	<b>21 776 719</b>	<b>1 970 345</b>	<b>19 806 374</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 1 363 597 €*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 356 628
Autres créances	6 970
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>1 363 597</b>

*Charges constatées d'avance = 108 898 €*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

*Capital social = 1 783 654 €*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11700	152.45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>11 700</b>	<b>152.45</b>	<b>1 783 654</b>

*Provisions = 198 660 €*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	198 660			198 660
<b>TOTAL</b>	<b>198 660</b>			<b>198 660</b>

*Etat des dettes = 2 132 600 €*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	563 887	159 770	404 117	
Dettes financières diverses (1)	498 814	23 946	287 368	187 500
Fournisseurs	501 682	501 682		
Dettes fiscales & sociales	475 568	475 568		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	92 650	92 650		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 132 600</b>	<b>1 253 615</b>	<b>691 485</b>	<b>187 500</b>

1) Dont 250 000 € d'emprunt participatif

*Charges à payer par postes du bilan = 421 080 €*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	428
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	221 745
Dettes fiscales & sociales	106 258
Autres dettes	92 650
<b>TOTAL</b>	<b>421 080</b>

**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

*Ventilation du chiffre d'affaires = 3 353 315 €*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Prestations de services	3 353 315	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 353 315</b>	<b>100.00 %</b>

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe.

La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe  
(après imputation des déficits antérieurs) : - 1 214 044 €  
Impôt sur les sociétés du groupe : 0 €

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS

### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 720
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>8 720</b>

### Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	34 390
Médaille du travail	
Autres engagements	753 608
<b>TOTAL</b>	<b>787 998</b>

Les autres engagements à hauteur de 753 608 € représentent les engagements de versement de dividendes au titre de l'exercice 2022 et 2023.

Ces engagements se reportent sur les deux exercices suivants (2024-2025), conformément aux dispositions statutaires (article 21 des statuts), sous réserve d'un bénéfice distribuable suffisant qui permette de les apurer (en cumul avec les sommes dues au titre des dividendes statutaires pour chacun des exercices concernés).

A défaut, au bout de ces deux années (soit en juin 2025), ces sommes seront définitivement perdues.

### Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 13 salariés en 2023 (8 cadres et 5 non cadres).

### Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET  
Saint Amand  
32800 EAUZE  
Siren : 421 743 477

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 1 363 597 €*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients interco factures a etablr( 41810090 )	1 356 628
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 628</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Divers produits a recevoir( 46870000 )	6 970
<b>TOTAL</b>	<b>6 970</b>

*Charges constatées d'avance = 108 898 €*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charg const avan( 48600000 )	108 898
<b>TOTAL</b>	<b>108 898</b>

*Charges à payer = 421 080 €*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. de crédit</b>	<b>Montant</b>
Interets courus / emprunts( 16880000 )	428
<b>TOTAL</b>	<b>428</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Four.fac.n.parv( 40810000 )	156 070
Fournisseurs interco factures non parven( 40810001 )	65 675
<b>TOTAL</b>	<b>221 745</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Pers.cap congés payés( 42800000 )	74 463
Charges sociales sur congés à payer( 43820000 )	31 029
Etat - charges à payer( 44860000 )	765
<b>TOTAL</b>	<b>106 258</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Clients interco avoirs a etablr( 41980091 )	92 650
<b>TOTAL</b>	<b>92 650</b>